

DÉCENCE	Surface habitable d'au moins 9m ² et hauteur sous plafond d'au moins 2,20 m
	Absence de risque pour la sécurité et la santé
	Absence d'espèces nuisibles et de parasites
	Performance énergétique minimale
	Éléments d'équipement et de confort essentiels
NON-DÉCENCE Logement non conforme aux caractéristiques de la décence	Toiture non étanche, mauvais état du gros œuvre
	Installations électrique et de chauffage inadaptées et/ou de puissance insuffisante
	Infiltration d'eau par le sol
	Garde-corps, fenêtres en mauvais état
	Superficie des pièces et/ou hauteur sous plafond insuffisantes
	Eau potable avec pression ou débit insuffisants
NON-CONFORMITÉ AU RSD Manquement aux règles d'hygiène et de salubrité	Mauvais état portes et fenêtres, conduits fumée
	Evacuation des eaux pluviales et/ou eaux usées non conformes
	Ventilation insuffisante, humidité
	Aucune pièce ne mesure 9m ²
	Mauvais fonctionnement installation électrique et/ou gaz
	Présence d'espèces nuisibles
INSALUBRITÉ Désordres multiples, risques sanitaires, logement inhabitable par nature	Humidité importante
	Mauvaise qualité ou dégradation structure
	Locaux impropres à l'habitation (cave, sous-sol...)
	Pièce(s) principale(s) sans éclairage naturel
	Risque d'incendie, équipements électrique/gaz dangereux
	Matériaux dégradés contenant de l'amiante, peintures au plomb
RISQUE POUR LA SÉCURITÉ	Absence garde-corps, main courante
	Menace d'effondrement du plancher/plafond, balcon, éléments couverture, escalier
	Souche cheminée fissurée